

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, le 18 mai 2021

Séance extraordinaire du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le lundi 17 mai 2021, à 20 heures 20, à huis clos par conférence téléphonique enregistrée, sous la présidence de M. Harold Noël, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Lina Labbé et Debbie Deslauriers, MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à la séance par conférence téléphonique.

M. Harold Noël, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, et déclare la séance ouverte à 20 heures 20.

Il mentionne qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur au Québec et tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-004, la séance ordinaire du Conseil de la MRC se tiendra à huis clos, sera enregistrée et diffusée par la suite sur le site Web de la MRC.

Il invite les membres à se nommer lorsqu'ils veulent prendre la parole.

Il procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nouveau pont de l'Île d'Orléans - Adoption du Tableau des besoins et objectifs
4. Période de questions
5. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-05-81

Sur proposition de Mme Debbie Deslauriers, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3• Nouveau pont de l'Île d'Orléans - Adoption du Tableau des besoins et objectifs

Résolution 2021-05-82

Considérant que dans le cadre des travaux sur les projets de construction du nouveau pont de l'Île d'Orléans et de requalification de la côte du Pont, un comité technique a été mis en place par la Direction des grands projets de la région métropolitaine de Québec ;

Considérant que le comité technique regroupe des professionnels de Transport Québec, de la Commission de la Capitale-Nationale, de la MRC et de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Considérant les travaux réalisés par le Comité technique sur les besoins, ainsi que les objectifs généraux et spécifiques des projets de construction du nouveau pont de l'Île d'Orléans et de requalification de la côte du Pont, lesquels sont présentés dans un Tableau ;

Considérant que dans le cadre desdits travaux, un comité directeur a été mis en place par la Direction des grands projets de la région métropolitaine de Québec ;

Considérant que le comité directeur regroupe les directeurs et la gérante de la Direction des grands projets de la région métropolitaine de Québec, le directeur de l'aménagement et de la mise en valeur de la Commission de la Capitale-Nationale, le préfet et la directrice de la MRC ainsi que le maire et le directeur de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans ;

Considérant que le Tableau travaillé par le comité technique a été présenté au comité directeur, et que ce dernier y a apporté certaines bonifications ;

Considérant que le Tableau sur les besoins, les objectifs généraux ainsi que les objectifs spécifiques pour chacune des zones pour l'entrée de l'Île d'Orléans (version du 30 avril 2021) a été déposé au Conseil des maires ;

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Tableau sur les besoins, les objectifs généraux ainsi que les objectifs spécifiques pour chacune des zones pour l'entrée de l'Île d'Orléans, à la suite des modifications et ajouts apportés par le Conseil des maires (version du 17 mai 2021).

6. Période de questions


Aucune question n'a été soulevée.

7. Levée de la réunion

Résolution 2021-05-83

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h24.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 9 juin 2021 (heure, lieu et/ou moyen de communication à confirmer).


Chantale Cormier
Directrice générale


Harold Noël
Préfet